

### Attestation fiscale pour l'année 2007

Identification de l'entreprise : SAS ODOM Services

Siège social : 54 bis rue Labourdonnais 97 400 St Denis

RCS Tours : .....

Numéro et date d'agrément : ... du ...

Références bancaires : ...

L'entreprise ODOM Services atteste avoir effectué pour le compte de M. .... durant l'année 2007 les prestations d'Emploi Familial suivantes :

Prestation	Salarié	Heures	Montant	Moyen de paiement
		...	...	

**Montant total des prestations en 2007 : ... euros**

Ce montant est à reporter sur la ligne DF de votre déclaration de revenus afin de bénéficier de la réduction d'impôt offerte aux personnes faisant appel à des services aux personnes.

Le client doit conserver à des fins de contrôle les factures remises par ODOM Services qui précisent les dates et durées des interventions

Fait à St Denis, le 31 janvier 2008 pour faire valoir ce que de droit.

# DÉCLARATION DES REVENUS 2007



PENSEZ-Y !

Vous pouvez aussi déclarer par internet sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Renvoyez un exemplaire de votre déclaration au centre des impôts de votre domicile au plus tard le 30 mai. Affranchissez suffisamment votre lettre.

## 7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT

Donc à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 400€)	UD		UE
Autres dons que ceux de la ligne UD	UF		UG
- Report de versements des années antérieures XS	XT		XW
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés	AC	VOUS	AE
	AD		AF
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	EA	COUSIN	EC
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2007	GA	1 <sup>er</sup> ENFANT	GB
Scotisations versées pour l'emploi d'un salarié à domicile			
- Vous ou votre conjoint pour un couple marié avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi en 2007			
- Vous ne remplissez pas ces conditions ou avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA			DF
- Vous avez ou votre conjoint ou une personne à votre charge a la carte d'invalidité et ou moins de 25 ans			
- Ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses			
Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap			